

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121

Code produit: L2

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 16.05.2022

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 07.04.2022

Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

Universal Cleaner 121

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Nettoyant pour le nettoyage et le dégraissage

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

BBC Cellpack GmbH
Carl-Zeiss-Strasse 20
79761 Waldshut-Tiengen

N° de téléphone +49 (0)7741 6007-0

N° Fax +49 (0)7741 64989

e-mail electrical.products@cellpack.com

Service émetteur / téléphone

+49 (0)7741 6007-0

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

msds@cellpack.com

Identification de l'importeur

Adresse

Cellpack AG Electrical Products
Anglikerstrasse 99
CH-5612 Villmergen

N° de téléphone +41 56 618 18 18

N° Fax +41 56 618 12 45

e-mail verkauf.epschweiz@cellpack.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145; de l'étranger: +41 44 251 51 51 (Centre Suisse d'Information Toxicologique)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 3; H412

Eye Irrit. 2; H319

Flam. Liq. 2; H225

STOT SE 3; H336

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121

Code produit: L2

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 16.05.2022

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 07.04.2022

Région: CH

Pictogrammes de danger


SGH02



SGH07

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

propane-2-ol

acétate d'éthyle

Mentions de danger

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P240

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P243

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P403+P233

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Éléments d'étiquetage additionnels

Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents (annexe VII):

5-<15 % hydrocarbures aliphatiques

UFI: 26G2-7CP2-600M-KM06

2.3 Autres dangers

Forme des mélanges explosifs au contact de l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges
Caractérisation chimique

Mélange (préparation)

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	diméthoxyméthane		
	109-87-5	Flam. Liq. 2; H225	>= 25,00 - < 50,00
	203-714-2		% en poids
	-		
	01-2119664781-31		
2	propane-2-ol		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121

Code produit: L2

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 16.05.2022

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 07.04.2022

Région: CH

	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0 01-2119457558-25	Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336	>= 25,00 - < 50,00	% en poids
3	acétate d'éthyle			
	141-78-6 205-500-4 607-022-00-5 01-2119475103-46	EUH066 Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336	>= 10,00 - < 20,00	% en poids
4	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane			
	64742-49-0 921-024-6 - 01-2119475514-35	Aquatic Chronic 2; H411 Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304	>= 2,50 - < 10,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours
Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Amenée d'air frais, mettre à l'état de repos et maintenir au chaud. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Mettre en position latérale de sécurité lors de la perte de connaissance et demander les conseils d'un médecin.

Après contact cutané

Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Garder au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1 Moyens d'extinction
Agent d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, vapeur d'eau

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121**Code produit:** L2**Version actuelle:** 2.2.0, établi le: 16.05.2022**Version remplacée:** 2.1.0, établi le: 07.04.2022**Région:** CH

Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. Observer les réglementations de la protection du travail.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Éviter le contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs, le brouillard de projection et les poussières de ponçage.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Il est conseillé aux ouvriers de porter des chaussures et des vêtements antistatiques et de réaliser les sols en matériau conducteur. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver les récipients à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

L'équipement électrique devrait être protégé de façon appropriée. Lessols devrait être en matériau conducteur. Garder les emballages solidement fermés. Ne jamais ouvrir les emballages par pression. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées! Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121

Code produit: L2

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 16.05.2022

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 07.04.2022

Région: CH

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diméthoxyméthane	109-87-5	203-714-2
	MAK (SUVA)		
	Dimethoxymethan / Diméthoxyméthane		
	VLE (courte durée)	6200 mg/m ³	2000 ml/m ³
	VLE (8h)	3100 mg/m ³	1000 ml/m ³
	Remarque/s	SSC	
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
	MAK (SUVA)		
	2-Propanol / 2-Propanol		
	VLE (courte durée)	1000 mg/m ³	400 ml/m ³
	VLE (8h)	500 mg/m ³	200 ml/m ³
	Remarque/s	SSC B	
3	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
	2017/164/EU		
	Ethyl acetate		
	VLE (courte durée)	1468 mg/m ³	400 ppm
	VLE (8h)	734 mg/m ³	200 ppm
	MAK (SUVA)		
	Ethylacetat / Acétate d'éthyle		
	VLE (courte durée)	1460 mg/m ³	400 ml/m ³
	VLE (8h)	730 mg/m ³	200 ml/m ³
	Remarque/s	SSC	

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE
	Voie d'exposition durée d'action effet	Valeur
1	diméthoxyméthane	109-87-5 203-714-2
	dermale (chronique) à long terme systémique	17,9 mg/kg/jour
	par inhalation (chronique) à long terme systémique	126,6 mg/m ³
2	propane-2-ol	67-63-0 200-661-7
	dermale (chronique) à long terme systémique	888 mg/kg/jour
	par inhalation (chronique) à long terme systémique	500 mg/m ³
3	acétate d'éthyle	141-78-6 205-500-4
	dermale (chronique) à long terme systémique	63 mg/kg/jour
	par inhalation (chronique) à long terme systémique	734 mg/m ³
	par inhalation à court terme (aiguë) systémique	1468 mg/m ³
	par inhalation (chronique) à long terme local	734 mg/m ³
	par inhalation à court terme (aiguë) local	1468 mg/m ³
4	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane	64742-49-0 921-024-6
	dermale (chronique) à long terme systémique	773 mg/kg/jour
	par inhalation (chronique) à long terme systémique	2035 mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE
----	------------------------------	-------------

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121

Code produit: L2

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 16.05.2022

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 07.04.2022

Région: CH

	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	diméthoxyméthane			109-87-5 203-714-2
	orale	(chronique) à long terme	systémique	18,1 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	18,1 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	31,5 mg/m ³
2	propane-2-ol			67-63-0 200-661-7
	orale	(chronique) à long terme	systémique	26 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	319 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	89 mg/m ³
3	acétate d'éthyle			141-78-6 205-500-4
	orale	(chronique) à long terme	systémique	4,5 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	37 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	367 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	734 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	367 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	734 mg/m ³
4	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane			64742-49-0 921-024-6
	orale	(chronique) à long terme	systémique	699 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	699 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	608 mg/m ³

valeurs PNEC

N°		Dénomination de la substance	N° CAS / CE	
		compartiment écologique	Type	Valeur
1	diméthoxyméthane			109-87-5 203-714-2
	Eau	eau douce	14,577	mg/L
	Eau	eau marine	1,477	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	13,135	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	1,313	mg/kg poids sec
	sol	-	4,654	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	g/kg
2	propane-2-ol			67-63-0 200-661-7
	Eau	eau douce	140,9	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	140,9	mg/L
	Eau	eau marine	140,9	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	552	mg/L
	Eau	eau marine sédiment	552	mg/L
	sol	-	28	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	2251	mg/L
	empoisonnement secondaire concerne : aliments	-	160	mg/kg
3	acétate d'éthyle			141-78-6 205-500-4
	Eau	eau douce	0,24	mg/L
	Eau	eau marine	0,024	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	1,15	mg/kg poids sec

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121

Code produit: L2

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 16.05.2022

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 07.04.2022

Région: CH

Eau	eau marine sédiment	0,115	mg/kg poids sec
sol	-	0,148	mg/kg poids sec
station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	650	mg/L
empoisonnement secondaire	-	0,2	g/kg
concerne : aliments			

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Equipeement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Demi-masque avec combinaison de filtre, au moins de la classe de filtre A1P2 ou masque de protection à la respiration avec ventilation externe. Recommandation: anti-gaz AX, couleur d'identification brun

Protection des yeux / du visage

Pour se protéger contre les projections de solvant toujours porter des lunettes.

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection. En cas de contact à court terme / protection contre projections:

Matériau approprié	caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel	min.	0,425	mm
Temps de passage	>=	480	min

Divers

Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	
liquide	
Etat/Couleur	
liquide	
incolore	
Odeur	
caractéristique	
pH	
Donnée non disponible.	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Valeur	77 °C
Point de fusion/point de congélation	

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121

Code produit: L2

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 16.05.2022

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 07.04.2022

Région: CH

Donnée non disponible.			
Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur	-1	°C	
Température d'inflammation			
Valeur	200	°C	
Température d'auto-inflammabilité			
Remarque/s	Le produit n'est pas spontanément inflammable.		
Propriétés explosives			
Le produit n'est pas explosive. Formation éventuelle de mélanges vapeur-air explosifs / inflammables.			
Inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Limites inférieure d'explosion			
Valeur	1	% en vol	
Limites supérieure d'explosion			
Valeur	17,6	% en vol	
Pression de vapeur			
Valeur	440	hPa	
Densité de vapeur relative			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur	0,82	g/ml	
Solubilité dans l'eau			
Remarque/s	Non miscible ou difficile à mélanger		
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
log Pow		0,05	
Température de référence		25	°C
Source		ECHA	
2	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
log Pow		0,68	
Température de référence		25	°C
Source		ECHA	
Viscosité cinématique			
Donnée non disponible.			
Teneur en dissolvant			
Valeur	100	%	
Caractéristiques des particules			
Donnée non disponible.			

9.2 Autres informations

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121

Code produit: L2

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 16.05.2022

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 07.04.2022

Région: CH

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
DL50		5840	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
DL50	>	5600	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
DL50	>	20000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
CL50	>	10000	ppmV
Durée d'exposition	6		h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121

Code produit: L2

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 16.05.2022

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 07.04.2022

Région: CH

Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane	64742-49-0	921-024-6
CL50	>	25,2	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Source	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant faible		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane	64742-49-0	921-024-6
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		
2	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant faible		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 406		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121

Code produit: L2

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 16.05.2022

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 07.04.2022

Région: CH

Méthode	OCDE 406
Source	ECHA
Évaluation	non sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité pour la reproduction	
Donnée non disponible.	

Cancérogénicité	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
N°	Nom du produit		
1	Universal Cleaner 121		
Remarque/s		Peut provoquer somnolence ou vertiges.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Voie d'exposition		par inhalation	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane	64742-49-0	921-024-6
Voie d'exposition		par inhalation	
NOAEC		14000	mg/m³
Espèces		rat	
Source		ECHA	

Danger par aspiration	
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée	
L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition professionnelle indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets néfastes pour les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites de contact non allergiques et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.	

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

La classification toxicologique du produit a été réalisée à partir des résultats du procédé de calcul prescrit par la Directive Générale Préparation (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS
		N° CE

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121

Code produit: L2

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 16.05.2022

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 07.04.2022

Région: CH

1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
CL50		9640	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
2	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
CL50		220	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Source	ECHA		
3	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane	64742-49-0	921-024-6
CL50		11,4	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
CE50	>	10000	mg/l
Durée d'exposition		24	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
2	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
CE50		1350	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
3	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane	64742-49-0	921-024-6
LE50		3	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane	64742-49-0	921-024-6
LE50		30	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121

Code produit: L2

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 16.05.2022

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 07.04.2022

Région: CH

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Type	BOD/COD		
Valeur		53	%
Durée		5	jour(s)
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Type	COD		
Valeur		1,69	g O2/g
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
3	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane	64742-49-0	921-024-6
Valeur		98	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
log Pow		0,05	
Température de référence		25	°C
Source	ECHA		
2	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
log Pow		0,68	
Température de référence		25	°C
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Ne pas jeter égouts ou dans les parages.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le CH-Ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121

Code produit: L2

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 16.05.2022

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 07.04.2022

Région: CH

Emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	3
Code de classification	F1
Groupe d'emballage	II
N° d'identification de danger	33
Numéro ONU	UN1993
Nom technique	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
Sources de danger	diméthoxyméthane propane-2-ol
Disposition spéciale 640	640D
Code de restriction en tunnels	D/E
Étiquette	3

14.2 Transport IMDG

Classe	3
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1993
Nom et description	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
Sources de danger	diméthoxyméthane propan-2-ol
EmS	F-E, S-E
Étiquettes	3

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	3
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1993
Nom et description	Flammable liquid, n.o.s.
Sources de danger	diméthoxyméthane propan-2-ol
Étiquettes	3

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: A transporter toujours debout, dans des récipients bien fermés et sûres. Veillez toujours à ce que le personnel mandaté à manutentionner le produit connaisse les mesures de précautions et les règles de comportement à appliquer en cas d'accident ou de dispersion.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Universal Cleaner 121

Code produit: L2

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 16.05.2022

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 07.04.2022

Région: CH

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006. N° 3, 40

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4	75
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : P5b

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Teneur en VOC	820	g/l
Valeur VOC	100	%

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMC O GmbH.

Prod-ID 759324